

Société de gestion de portefeuille :

Numéro agrément :

Chargé d'affaires AMF :

Téléphone : Courriel :

A - Activité de gestion

Véhicule autogéré

Société de gestion de portefeuille

<input type="checkbox"/> 1 - OPCVM Gestion d'OPCVM au sens de la Directive 2009/65/CE (Directive OPCVM)		
<input checked="" type="checkbox"/> 2 - FIA Gestion de FIA au sens de la Directive 2011/61/UE (Directive AIFM)	a) Gestionnaire au-delà des seuils de la Directive AIFM ou ayant opté pour l'application de la Directive AIFM	<input checked="" type="radio"/>
	b) Gestionnaire en-dessous des seuils et ne souhaitant pas opter pour l'application de la Directive AIFM	<input type="radio"/>
	c) Gestionnaire de FIA agissant sous régime dérogatoire	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/> 3 - Mandats Gestion de portefeuille pour le compte de tiers au sens de la directive 2014/65/UE (Directive MIF)		

B - Instruments autorisés

1 - Instruments négociés sur un marché réglementé ou organisé (Instruments financiers cotés, TCN, ...)	<input type="checkbox"/>
2 - OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>
3 - FIA européens destinés à une clientèle professionnelle et FIA des pays tiers	<input checked="" type="checkbox"/>
4 - Instruments financiers non admis à la négociation sur un marché réglementé ou organisé	<input checked="" type="checkbox"/>
5 - Actifs immobiliers, définis à l'article L.214-36 du Code monétaire et financier	<input checked="" type="checkbox"/>
6 - Créances	<input checked="" type="checkbox"/>
7 - Contrats financiers et titres financiers comportant un contrat financier, lorsqu'ils sont simples	<input checked="" type="checkbox"/>
8 - Contrats financiers et titres financiers comportant un contrat financier, lorsqu'ils sont complexes	<input type="checkbox"/>
9 - Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/>

C - Restrictions éventuelles

à certaines opérations à terme et dérivés intégrés associés	
1 - Aux seules opérations de couverture	<input checked="" type="checkbox"/>
à une certaine clientèle	
2 - Clientèle exclusivement professionnelle ou assimilée	<input checked="" type="checkbox"/>
autres restrictions	
3 - Autre restriction particulière (à préciser)	<input type="checkbox"/>

D - Autres activités ou services

1 - Réception transmission d'ordres (interdiction d'exercer ce service si uniquement "A1" ou "A1 + A3" cochées)	<input type="checkbox"/>
2 - Commercialisation d'OPCVM/FIA gérés par un autre gestionnaire	<input checked="" type="checkbox"/>
3 - Conseil en investissement	<input checked="" type="checkbox"/>
4 - Mandats d'arbitrage dans le cadre de contrats d'assurance vie en unités de compte	<input type="checkbox"/>
5 - Autres (à préciser) Conseil en investissement en immobilier	<input checked="" type="checkbox"/>
Conseil aux entreprises Mandat civil immobilier	<input type="checkbox"/>
Recherche en investissement et analyse financière au sens du 4 de l'article L.321-2 du Code monétaire et financier	<input type="checkbox"/>